



Vers une apiculture plus naturelle

77

2-2019

Actu API

L'ESSENTIEL
DU PROGRAMME
EUROPÉEN MIEL

Apiculteur, gardien d'abeilles, protecteur de l'environnement, ces notions sont souvent associées et cela correspond certainement à une réalité. Les abeilles nous ont ouvert les yeux sur la nature et tout apiculteur qui se respecte suit ainsi de près les floraisons et analyse son environnement en fonction de sa richesse floristique et des sources éventuelles de risques pour ses abeilles. Bien souvent comme l'abeille est en quelque sorte une sentinelle de l'environnement, cela nous amène à constater avec amertume le comportement de gestionnaires de l'environnement qui ne respectent pas les pollinisateurs. Nous sommes parfois critique par rapport à leurs actions vis-à-vis de la nature. Mais, de notre côté, travaillons-t-on toujours dans le respect total des abeilles ? Le dernier week-end du CARI organisé à Louvain-la-Neuve nous a apporté de nombreux éléments de ré-

ponse à cette question. Malgré les connaissances scientifiques qui évoluent rapidement, on se rend pourtant compte qu'on ne connaît pas trop bien nos colonies d'abeilles et leurs besoins. Il est vrai que toutes les recherches qu'on a réalisées de-





puis plus d'une centaine d'années se sont faites au départ de ruches à cadres mobiles, ce qui est loin de leur habitat naturel. Très peu d'études ont été menées sur cet habitat mais elles montrent que nous imposons parfois aux abeilles

des contraintes difficiles qui peuvent perturber leur bien-être. Ce dernier Actu Api va tenter de tirer quelques principes généraux qui devraient être respectés si l'on veut vraiment prendre en compte les besoins de la colonie d'abeille.



UN HABITAT SOUS CONTRÔLE

Contrairement à la plupart des animaux, la colonie d'abeilles n'a pas d'enveloppe protectrice extérieure. Pourtant, au sein de la colonie, la température, l'humidité relative et la circulation d'air sont rigoureusement contrôlées. Cela va nécessiter de la part des abeilles une consommation d'énergie et de temps. C'est ainsi qu'elles préfèrent des cavités fermées et isolées comme les cavités présentes dans certains troncs d'arbres âgés. La notion de grappe utilisée par les apiculteurs recouvre assez bien cette réalité. En dehors de la grappe, la maîtrise des agents pathogènes comme les champignons ou les bactéries n'est plus assurée.

QUELLES LEÇONS PEUT-ON EN TIRER ?

Le volume donné aux abeilles doit être en relation avec la colonie afin qu'elle puisse gérer facilement l'espace mis à sa disposition. On retrouve toujours des moisissures dans les zones abandonnées par les abeilles. Les partitions jouent ici un rôle important.

Les ouvertures trop grandes ne sont pas favorables. Il faut ainsi éviter les planchers totalement grillagés...

L'isolation est également essentielle et non seulement en période d'hivernage. On thermorégule beaucoup plus facilement un espace bien isolé qu'un espace avec de nombreuses déperditions de chaleur. Moins une ruche offrira de surface extérieure, moins elle consommera. Pensez aux paniers de nos anciens, ils répondaient bien à ces critères.

Les visites doivent être courtes et n'être effectuées qu'en cas de nécessité. Il faut absolument éviter de détruire le nid à couvain et l'apport de tout nouveau cadre doit répondre à un besoin réel pour les abeilles. Elles doivent pouvoir occuper le nouvel espace créé sans difficulté.

TOUT EN CIRE

L'ossature d'une colonie est entièrement faite de cire que les abeilles produisent en fonction de leurs besoins. Les cadres ainsi produits sont près de dix fois plus fins que les feuilles de cire qu'on leur donne à bâtir. Les cadres sont fixes et il existe des liaisons entre eux. Dans de telles matrices, toutes les vibrations sont bien transmises. Dans la nature, les abeilles produisent quelques 15% de cellules de mâles. Ce pourcentage est fortement limité dans nos colonies.

QUELLES LEÇONS PEUT-ON EN TIRER ?

Nos cadres sont tous indépendants, mais nous passer des cadres mobiles serait probablement difficile. Mais si nous gardons l'ossature extérieure des cadres, nous pourrions cependant laisser les abeilles bâtir naturellement leurs rayons. Aujourd'hui, des solutions techniques existent comme le cadre à jambage ou même des têtes de cadres équipées de bâtonnets qui permettent de consolider les rayons qui risquent de casser lors de la visite si l'on se contente d'une amorce de cire.

Laisser bâtir les colonies nous assure d'avoir une cire sans contaminant ce qui aujourd'hui représente un point très positif. Les cellules de mâles seront élaborées en fonction de leurs besoins.



LA PROPOLIS

Une cavité naturelle est complètement recouverte d'une épaisse couche de propolis. Cet espèce de manteau de propolis permet à l'abeille d'éviter le développement de mycose, de virus et de bactéries. L'eau qui entre en contact avec cette résine sera d'une certaine façon aseptisée. C'est ainsi que les abeilles dans la nature semblent moins sensibles aux mycoses, virus et bactéries.

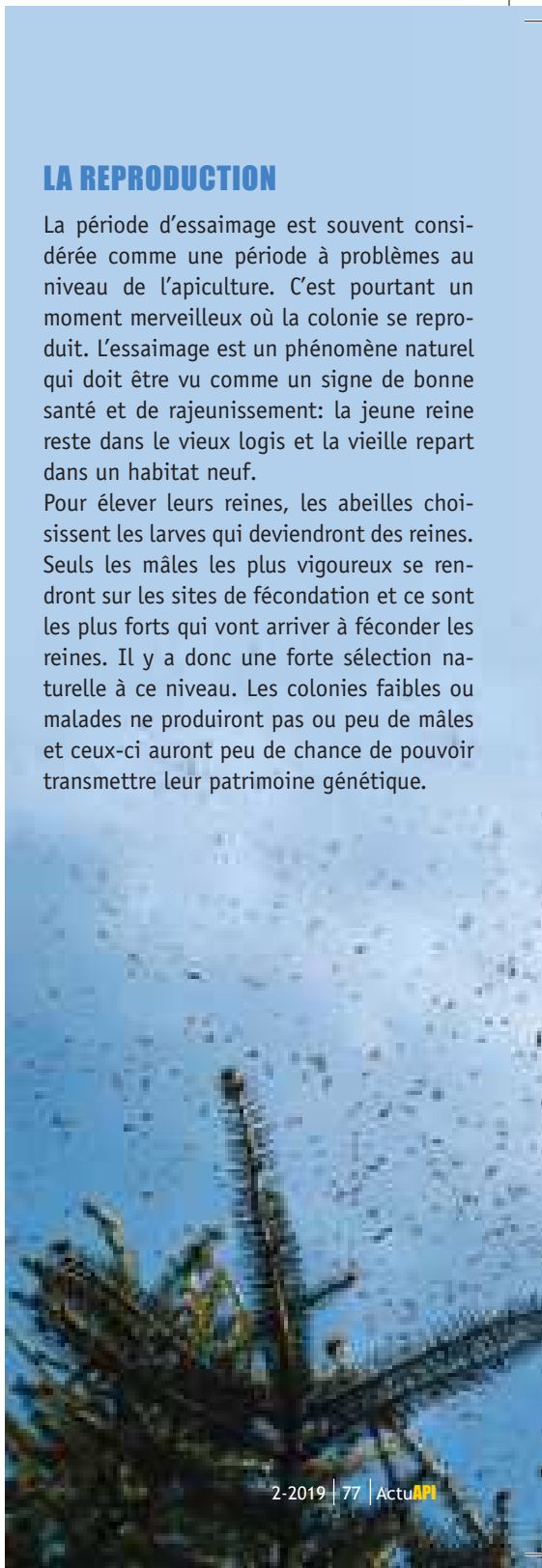
QUELLES LEÇONS PEUT-ON EN TIRER ?

La propolis doit être présente dans nos ruches et certains auteurs n'hésitent pas à suggérer de gratter les parois intérieures des ruches ou d'y placer des tissus pour favoriser le dépôt de cette résine dans les ruches. Il faut probablement revoir notre comportement d'hyper hygiénisme veillant à gratter le moindre plot de propolis dans nos ruches.

LA REPRODUCTION

La période d'essaimage est souvent considérée comme une période à problèmes au niveau de l'apiculture. C'est pourtant un moment merveilleux où la colonie se reproduit. L'essaimage est un phénomène naturel qui doit être vu comme un signe de bonne santé et de rajeunissement: la jeune reine reste dans le vieux logis et la vieille repart dans un habitat neuf.

Pour élever leurs reines, les abeilles choisissent les larves qui deviendront des reines. Seuls les mâles les plus vigoureux se rendront sur les sites de fécondation et ce sont les plus forts qui vont arriver à féconder les reines. Il y a donc une forte sélection naturelle à ce niveau. Les colonies faibles ou malades ne produiront pas ou peu de mâles et ceux-ci auront peu de chance de pouvoir transmettre leur patrimoine génétique.



QUELLES LEÇONS PEUT-ON EN TIRER ?

Nous devons nous interroger sur la technique que nous utilisons pour lutter contre l'essaimage. Mais faut-il vraiment lutter contre cette reproduction ou devons nous plutôt la contrôler ? Nous devrions beaucoup mieux nous rapprocher de la nature et profiter de cette période propice pour constituer de nouvelles colonies. Il faut naturellement laisser la jeune reine sur des cadres bâtis en lui laissant tout le couvain. La vieille reine et l'essaïm constitué seront placés sur des cadres à bâtir. A ce niveau, de nombreuses techniques existent et notre but ici n'est pas de développer ces différentes solutions.

Aujourd'hui, beaucoup d'apiculteurs font appel aux services d'éleveurs pour obtenir des reines qui répondent à leurs attentes que ce soit au niveau de la race ou des critères généralement retenus pour la sélection. Il faut vraiment se poser des questions sur certaines pratiques comme l'insémination artificielle qui ont toutes leur sens dans le cadre de recherches mais qui, sur le terrain, ne respectent pas les règles de la nature. Par exemple, la multiplicité des origines des mâles participant à la fécondation est une des clés du maintien de la biodiversité et de la capacité de faire face aux extrêmes climatiques de plus en plus fréquents.

LA SÉLECTION NATURELLE

Dans la nature, le pourcentage de pertes de colonies est assez important même lorsque les conditions environnementales ne sont pas extrêmes. Une perte de 20 % des colonies en place est considérée comme normale. Ici aussi, toutes les colonies qui ne sont pas adaptées à leur environnement ne peuvent survivre. La nature est impitoyable et seules les colonies qui s'adaptent peuvent se reproduire. Dans la diversité génétique naturellement présente, les mâles assurent la transmission de tous les caractères favorables et nécessaires à la survie des abeilles.

QUELLES LEÇONS PEUT-ON EN TIRER ?

Nous n'aimons pas perdre de colonies et nous avons tendance à maintenir des colonies sans grande valeur (qui consomment trop, sans dynamisme...). On renforce les colonies qui ne peuvent se développer... Ceci permet de maintenir des mâles qui ne devraient pas pouvoir féconder les reines. En travaillant de cette façon, on met en danger l'avenir d'un cheptel qui risque de devenir de plus en plus dépendant de l'apiculteur. Les colonies à problèmes devraient être remérées avant d'entamer une nouvelle saison. Les jeunes reines fécondées naturellement issues de bonnes colonies devraient venir remplacer les reines existantes.

LOCALISATION DES COLONIES DANS LA NATURE

Un essaim ne s'installe que rarement à proximité immédiate de sa colonie mère. Une distance de l'ordre de 300 m est souvent observée. Cela permet aux colonies de limiter fortement les phénomènes de pillage ou plus simplement de dérive entre colonies avec tous les risques sanitaires que cela comporte. De plus, elles n'ont pas à partager avec leurs voisines les ressources mellifères proches qui sont très importantes lors de journées où les sorties sont fortement limitées.

L'orientation des trous de vol même si elle est, dans les ruchers, dominante vers le sud, n'est pas le principal critère; dimension et visibilité de l'entrée (facilité de trouver la cavité) sont plus importantes.

QUELLES LEÇONS PEUT-ON EN TIRER ?

Il est bien difficile d'envisager un rucher avec de telles distances entre ruches mais on doit limiter autant que possible le nombre de colonies par emplacement, ainsi que les phénomènes de dérive. Tous les systèmes qui permettent d'améliorer la fidélisation des abeilles à leur ruche doivent être envisagés.

On pourrait écrire un guide complet sur le sujet mais cet Actu Api a juste pour objectif de vous aider à analyser vos comportements afin d'éventuellement améliorer le bien-être de vos abeilles.

Cet Actu Api est malheureusement le dernier qui sera publié.
C'est la conséquence d'une réduction drastique des budgets du Programme Miel européen, elle-même conséquence de la forte diminution du nombre de ruches déclarées.
Ce service éditorial est supprimé du cadre du nouveau programme miel qui débute le 1^{er} août 2019 pour une durée de 3 ans.
Tous les anciens numéros publiés restent cependant sur notre site www.cari.be.
Vous trouverez dans l'Actu Api n°69 plus d'informations sur les actions qui ont été réalisées dans le cadre de l'aide européenne.